

LES ESPACES LOISIRS ITINERANTS

1. QU'EST-CE QUE C'EST ?

Un organisateur (un comité territorial ou une association) et une équipe d'animation qualifiée qui proposent des **activités variées, accessibles financièrement**, à destination de **jeunes résidant en zone rurale et/ou éloignés de l'offre d'animation locale**, à la demande de collectivités intéressées.

Concrètement :

- un accueil collectif de mineurs (ACM) sans hébergement, qui a lieu pendant les vacances scolaires.
- des activités ludiques et innovantes, proposées à la carte, grâce à des kits de matériel qui se déplacent de communes en communes (une ou plusieurs semaines par commune)

Pour avoir un aperçu en image : <https://www.youtube.com/watch?v=l6w0J0kAcok>

2. POUR QUI ?

Les ELI s'adressent à des **communes** n'ayant pas ou peu d'offre de loisirs pour les pré-ados et les ados. Ces communes, de taille intermédiaire, sont situées le plus souvent dans la tranche entre **3 000 à 5 000 habitants** (ou même parfois plus petites), en milieu **rural ou périurbain**.

Ces loisirs sont ouverts aux enfants à partir de 8 ans. Deux tranches d'âges sont souvent constituées : **8-12 ans et 13-17 ans**.

3. QUELS CONTENUS INCONTOURNABLES ?

Durant la semaine (ou au début) les jeunes **choisissent leurs activités à la carte**. Le but est qu'ils soient acteurs de leurs vacances et qu'ils trouvent leur place dans le groupe, mais aussi qu'ils découvrent des activités innovantes et variées (sport, culture, loisirs) :

- **Activités sportives traditionnelles** : football, badminton, basket, Ultimate...
- **Activités sportives innovantes** : Indiaka, Kubb, Kinball, Tchoukball, DBL ball, Bumball, Speedminton, Torball
- **Jeux collectifs** : Thèque folle, Catch-the-Flag, Zagamore, flag-foot, match d'impro, loup-garou...
- **Activité en lien avec le patrimoine communal** et en extérieur : Défi photo, rallye nature, land art, course d'orientation...
- **Activités de bien-être** : expression corporelle, relaxation

- **Pour les activités à environnement spécifique** : diplôme d'encadrement professionnel obligatoire : canoë-kayak, voile, escalade, surf...
- Possibilité de faire une **sortie** type parc de loisirs
- **Veillée à la belle étoile**

4. QUELS PREREQUIS POUR ORGANISER DES ELI

4.1 CONTRAT

Un **contrat de prestation** est signé entre l'organisateur et la/les commune(s) cliente(s). Ce document est produit par la FSCF en plusieurs exemplaires, dont au moins un doit être retourné au siège de l'organisateur.

A noter que les ELI est un produit de prestation : aussi, toute une phase de **démarchage** est à prévoir en amont, afin de trouver des communes qui seraient intéressées par l'offre.

4.2 ENCADREMENT

Dans le cadre d'un ACM, nous préconisons une équipe d'encadrement composée :

- D'un directeur titulaire (ou en cours) du **BAFD** ou diplôme valant pour équivalence
- **D'animateurs** et d'animateurs stagiaires qui pour 50% d'entre eux minimum, sont diplômés du BAFA ou d'un diplôme valant pour équivalence.

4.3 LOCAUX ET MATERIEL

Dans le cadre des ELI, la **commune met à disposition les infrastructures** dont au minimum : une salle multifonctions / multisports et un terrain extérieur. Toute autre infrastructure est bienvenue : salle de danse, dojo, skate arc, théâtre de verdure etc.

L'organisateur constitue un kit de matériel visant l'initiation et la **découverte d'activités** sportives, artistiques, d'expression, culturelles, gustatives, etc. variées. Il convient d'utiliser les partenariats existants de la FSCF avec des fournisseurs de matériel. Pour assurer la bonne rotation du matériel, **les communes sont chargées de le récupérer** soit dans les locaux de l'organisateur, soit dans la commune l'utilisant la semaine précédente. L'organisateur s'assure de récupérer le matériel à la fin de la saison d'ELI.

5. LA PROCEDURE

Tout comité souhaitant mettre en place des ELI est invité à **contacter la chargée de jeunesse** du siège : helene.bordeyne@fscf.asso.fr, qui vous fournira le **cahier des charges** du projet, un guide de **bonnes pratiques pour démarcher** les communes et le **pack communication** pour faire la promotion.

Suite au déploiement des ELI, transmettre un bilan et un « retour sur » au siège.

6. QUELLES RETOMBÉES POUR LE COMITE ?

- **Augmentation du nombre d'adhérents et du nombre** d'associations liées à la découverte de nos activités, de notre projet éducatif et de nos valeurs
- **Reconnaissance de la FSCF** et de son savoir-faire sur les territoires
- Développement et **diversification de l'activité** liée à notre engagement d'éducation populaire : ouverture sur la **multi-activité**
- Construire des **relations de partenariat avec des collectivités**
- **Diversification du modèle économique** de la structure (subventions)
- **Création d'emploi** dans le domaine de l'animation en lien avec l'organisation de BAFA
- **Un concept FSCF clé en main** valorisant le projet éducatif de la fédération